

Réf de l'action : ECF H4001.PR indice 04 du 24/07/26

**OBJECTIFS  
PROFESSIONNELS**

**Être capable de :**

- **Connaître et identifier parfaitement les équipements de protection individuelle et collective.**
- **Savoir choisir et utiliser en toute sécurité les harnais.**
- **Prévenir les risques de chutes selon la configuration du site et l'intervention à réaliser.**
- **Connaître les techniques de secours existantes.**

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Toute personne travaillant en hauteur et devant utiliser un harnais de façon occasionnelle ou régulière pour effectuer des accès et travaux en hauteur, sans expérience ou en recyclage (ayant déjà reçu une formation),
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

**PRÉREQUIS**

- L'employeur devra assurer de l'aptitude médicale de son salarié sans contre-indication au port d'un harnais et aux travaux en hauteur.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel

**PROGRAMME / CONTENU**

- **MODULE THÉORIQUE :**
  - Législation et réglementation.
  - Statistique des chutes de hauteur.
  - Les accidents dus aux chutes de hauteur.
  - Les facteurs de chutes en hauteur.
  - Les protections collectives.
  - Les protections individuelles.
- **MODULE PRATIQUE :**
  - Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : les harnais, les systèmes de liaison antichute, les ancrages.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

MENDIBOURE FORMATION  
BAYONNE  
Tél : 0559555055  
Email : [contact@mendiboure-formation.fr](mailto:contact@mendiboure-formation.fr)



- Vérification des EPI.
- Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage rigide et flexibles.
- Parcours d'analyse des risques en hauteur.
- Mise en place et déplacements sur ligne de vie.
- Respect des consignes de sécurité.
- Rendre compte à sa hiérarchie des difficultés et anomalies rencontrées.

## **MOYENS HUMAINS**

- Formateur spécialisé au travail en hauteur.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

## **METHODE ET MOYENS MOBILISÉS**

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Installation et matériels harnais anti chute conformes et contrôlés, ligne de vie, EPI en conformité avec la réglementation,
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation : casque de chantier homologué avec jugulaire, harnais anti chute conforme et contrôlé, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité,
- Ressources pédagogiques : livret remis aux stagiaires.

## **MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
- Evaluation théorique sous forme de QCM de 30 questions (note minimale obligatoire nécessaire 21 sur 30)
- Evaluation pratique (note minimale obligatoire nécessaire 21 sur 30).
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## **SANCTION VISÉE**

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr).

## **EFFECTIFS**

- 6 à 8 personnes maximum suivant expérience.

## **DURÉE DE LA FORMATION**

- 7h- 1 jour pour 6 personnes en formation initiale
- 7h - 1 jour pour 8 personnes en formation recyclage

## **TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT**

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.